



SOPRAGGLO

LONGROY

9 Route de Blangy
76260 LONGROY
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002043223		1ere Gachée : 08:41 (1)		Date : 16/09/2026		bpe2608248081		Zone : SOUS CENTRALE	
Quantité : 1.00 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : SC LONGROY		SOUS CENTRALE LON		Chauffeur : SC	
Client : kj construct kj construction		Chantier : SC SC		Transport : SOUS CENTRAL		CONSEILS DE SECURITE:			
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
11:54		00:00		Quantite Origine : 0.30 m3		Quantite Restante : 0.00 m3		Livree Reelle : 1.00	
Code Formule S918		Désignation(6)(8) BCP NF EN 206 A2/CN		Certification		Classe d'exposition(3) AUCUNE		Classe chlorure 0.40 %	
Consistance(7) S1 (10 à 40 mm)		Dmax 12		Ciment(type et classe) CEM II/C-M (S-L) 42,5 NCP1 NF		Additions(type) 0		Dosage(C+Ka)(5) 300	
Résistance caractéristique(4) AUCUNE		Appellation commerciale : BCP 300 D12 S1 II 42		Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 11°C		Propriétés spécifiées :	
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE		Nom:			
						Signature du client:			
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:		Signature:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non